

Code INSEE : 24052000	Décision Modificative	Département : Dordogne
Etablissement : C.C.P.B.	Année 2009	Poste Comptable : TRESOR PUBLIC
Budget : Budget Principal	Page n° 1	Date de Séance : 16/05/2009

Augmentation de crédit
N° 01

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de conseillers
en EXERCICE : 30

L'an deux mil neuf, le seize mai, le Conseil Communautaire de Pays Beaumontois, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Beaumont du Périgord, sous la présidence de Maryse BALSE, Président.

PRESENTS : 28
dont VOTANTS : 28

Date de la convocation du Conseil Communautaire : 04/05/2009

Etaient PRESENTS : A. CAROT, F. BOURGEOIS, D. MORTEMOSQUE, B. BESLIN, M. MARCHAL, G. VIDAUD, P. VALLERON, JM. SELOSSE, RM. ROUX, M. CABANE, F. TARJAC, M. CARRIERE, C. CHASTENET, D. SEGALA, G. MEYRIGNAC, O. DELCEL, P. BONAL, A. ROUSSEL, A. MERCHADOU, C. ISSARTIER, D. GRIMAL, A. LEYGUES, A. DELAYRE, E. VIERO, JP. HEYRAUD, M. BALSE, T. PIMOUGUET, J. CHASTANET

Etaient ABSENTS :

Le Conseil Communautaire sur décision du Président,
- considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2009 sont insuffisants,
- décide de modifier l'inscription comme suit :

Objet de la DM : **Equilibre prudentiel assainissement collectif**
Travaux supplémentaires pont de Labouquerie

INTITULES DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
Dépenses imprévues	022	-25 445,00		
Virement à la section d'investissement	023	11 600,00		
Services à caractère industriel et commercial	657364	59 845,00		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion			7718	4 000,00
Produits exceptionnels divers			7788	42 000,00
TOTAUX EGAUX - FONCTIONNEMENT		46 000,00		46 000,00
OP : OPERATIONS FINANCIERES				11 600,00
Virement de la section de fonctionnement			021	11 600,00
OP : LABOUQUERIE		11 600,00		
Immo. corporelles reçues au titre d'une mise à dispost°	23171 14	11 600,00		
TOTAUX EGAUX - INVESTISSEMENT		11 600,00		11 600,00

Le Conseil Communautaire approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

A la mairie de Beaumont du Périgord, le 16/05/2009
Pour extrait conforme,
Le Président

